menaçait-il quelqu'un quand il a été frappé ?

— Non. A ce moment, le calme était revenu.

Un autre témoin des faits, André Tabouret, manœuvre à Croix, a entendu lui aussi Cocheteux « chiner » Vanoutryve. Il a remarqué qu'il menaçait le débitant avec un canif que Mme Vanoutryve lui arracha des mains.

— Aussitôt, je suis parti, ajoute-t-il, je n'aime pas beaucoup me mêler à ces histoires.

Le président Morin: Etaient-ils des gens à redouter?

— Non, ni l'un ni l'autre.

Me Vanoutryve estime que son mari a été « provoqué » par Cocheteux qui s'était armé d'un canif. Je l'ai désarmé deux fois, précise-t-elle.

— Il nous plaisantait au sujet de la petite que nous avions recueillie.

M. Delplace, garde champêtre, à Croix, a fait transférer la victime à l'hôpital. Cocheteux était réputé « taquin ». Les renseignements recueillis sur Vanoutryve sont nettement plus favorables, quoique assez « mélangés ».

Le réquisitoire

Il est pénible de voir un homme tué au cours d'une discussion stupide telle que celle qui est à la base du drame, estime l'avocat général Vigneron.

On a recueilli sur Vanoutryve des renseignements discordants: dans l'ensemble ils sont bons et le fait qu'il recueillit une enfant abandonnée l'honore grandement.

Le ministère public, minimisant les faits, demande que soient posées au jury les questions subsidiaires de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner. Il ne s'oppose pas au surplus à l'admission des circonstances atténuantes et même à l'application de la loi de sursis, étant données les circonstances particulières du drame.

La plaidoirie

Me Balasoine, défenseur de Vanoutryve, rappelle brièvement les renseignements fournis sur Vanoutryve, bon voisin, bon époux, serviable, plein d'attention pour son enfant adoptif. Il estime que l'accusé a été nettement menacé par Cocheteux.

La préméditation? Elle n'existe pas. Vanoutryve avant pris la première arme qui lui est tombée sous la main.

Cocheteux fut-il soigné assez rapidement? Il ne le semble pas, c'était difficile, d'ailleurs.

Faible de constitution, provoqué par celui qui devait devenir sa victime Vanoutryve n'était pas en possession de lui-même pour dompter le mouvement impulsif qui l'a animé. Au surplus, l'enfant qu'il a recueilli et qui sourit à la vie ne doit pas être lui aussi, plongé dans le malheur. Vanoutryve doit être acquitté.

Le verdict

Ecartant les questions principales avant trait au meurtre et à la préméditation, les jurés déclarent Vanoutryve coupable de coups mortels. Ils lui accordent les circonstances atténuantes.

Vanoutryve est donc condamné à cinq ans d'emprisonnement avec sursis.

APRÈS LES ÉLECTIONS JAPONAISES

LE GOUVERNEMENT HAYASHI,

appuyé sur l'armée, veut garder le pouvoir

Mais les partis constitutionnels réclament sa démission

Tokio, 3 mai. — Le général Hayashi avait eu, tout d'abord, l'intention de démissionner, dès qu'il connut les résultats des élections, mais il décida finalement de rester, à la suite de l'insistance de l'entourage du trône, qui lui demanda de tenter un compromis avec les partis.

Le général Hayashi ne remettrait donc sa démission qu'au mois d'août, après la prochaine session de la diète.

Les autorités militaires ont décidé de soutenir le ministère actuel dans sa lutte avec le Parlement et de n'en accepter éventuellement une nouvelle dissolution qu'à la condition que soit mis en immédiate application le programme annoncé par le général Hayashi.

Le point principal de ce programme consiste, on le sait, en la création d'un organe central pour le contrôle de l'économie nationale et du commerce extérieur, afin de mettre les industries sur pied de guerre et permettre de continuer la fabrication intensive des armements.

M. Isoo Abe, président des « masses sociales », a publié un communiqué dans lequel il demande la formation d'un nouveau ministère.

L'augmentation du traitement des fonctionnaires, la hausse des salaires des ouvriers et des employés seront, ajoute-t-il, des conditions essentielles pour le soutien par les « masses sociales » du nouveau cabinet.

Les secrétaires généraux des partis Minseito et Seyoukai, insistent de leur côté pour que le cabinet démissionne.

Les observateurs estiment que les résultats des élections correspondent à un vote national de non-confiance au ministère actuel.

La nation est fatiguée de la tension nationale et internationale entretenue par l'armée, dont le programme d'armements provoque la hausse du coût de la vie.

Elle désire un retour à la coopération avec tout le monde extérieur et le rétablissement des relations normales avec la Chine et avec les Soviets.

Le petit Paul Gignoux n'a pas succombé à la peur, mais à un choc

Lyon, 3 mai. — Le docteur Branche, qui soigna le petit Paul Gignoux aussitôt après que l'enfant fut rentré chez ses parents, mortellement blessé à coups de pierres, a précisé les causes de la mort.

Le praticien a affirmé : 1° que le malheureux enfant avait bien une dent brisée et 2° qu'il n'est pas mort de peur, comme on en a fait courir le bruit, mais bien d'un choc commotionnel — et non pas émotionnel — consécutif à un traumatisme n'ébranlant pas la paroi osseuse, mais atteignant cependant irrémédiablement la substance grise.

L'Italie n'a pas l'intention d'offrir le trône d'Abyssinie au fils aîné du Négus

Rome, 3 mai. — La nouvelle selon laquelle des émissaires de M. Mussolini seraient partis pour Jérusalem afin d'offrir le trône d'Abyssinie au fils aîné du Négus est considérée, au ministère de la presse, comme dénuée de fondement.

On ajoute que l'Italie, étant totalitaire, conserve pour elle ce qui lui appartient.

LETTRE DE BRUXELLES

Le Premier Ministre à Liége

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

BRUXELLES, 3 MAI 1937.

« La Cité Ardente », héroïque pointe du combat de la civilisation en 1914, a fait hier à M. van Zeeland, un accueil comme seule la grande et exubérante ville wallonne sait en faire. Cet enthousiasme est d'autant plus significatif qu'il éclate en pleine campagne linguistique et au moment où M. van Zeeland est l'objet de critiques et de manifestations passionnées à propos de la loi sur l'amnistie politique. Les acclamations liégeoises prennent encore une signification particulière, lorsqu'on sait que le bourgmestre libéral, le gouverneur socialiste et le chef de la députation libérale sont de chaleureux amis de la France, des défenseurs éloquents de la culture française en Belgique. Autre détail, le député socialiste, échevin de Liége qui, à côté du bourgmestre, fit au premier ministre un accueil exaltant, est celui-là même qui accepta la responsabilité d'une caricature antiflamande et injurieuse pour le roi, publiée dans un journal de combat, à Liége même.

Que faut-il conclure de cette première constatation? C'est que la ville mosane, sans distinction de partis et d'opinions, sans distinction de classes comprend et approuve le rôle et l'action du premier ministre, même au moment où ce rôle et cette action provoquent, sur un terrain délicat entre tous, des frictions nouvelles entre la Flandre et la Wallonie. Que Liége, par l'organe de son bourgmestre, dise au premier ministre, « Je vous salue comme le défenseur de nos libertés constitutionnelles », est un hommage qui compte. Les Liégeois s'y connaissent en libertés.

Le seconde remarque est d'ordre international. M. van Zeeland s'est rendu à Liége pour préluder aux fêtes qui vont avoir lieu, l'année prochaine, à l'occasion de l'inauguration du canal Albert. Ces fêtes coïncideront avec l'extension du port de Liége et l'urbanisation de la ville. Or, c'est cette semaine que commence à La Haye, cet extraordinaire procès que la Hollande fait à la Belgique, pour l'obliger à combler le canal Albert et à se ruiner elle-même en ruinant Liége et Anvers.

La grandiose manifestation d'hier sonnera dans toute la Belgique, comme un hymne de confiance dans le bon droit du pays, en cette circonstance et d'espérance dans son succès final. Le cœur du peuple liégeois, frémissant auprès de son premier ministre, n'a, certes, pas battu en vain quand celui-ci lui a dit : « Je suis en communion complète d'idée avec vos aspirations et vos espoirs. »

S..

GROTTES DE HAN s/s. Rochefort (Belgique). Excursion unique au monde. Réductions sociétés 50 % (écrire d'avance) écoles 75 % (sans préavis). 3989B

La médaille d'honneur du travail

Des médailles d'honneur sont accordées aux ouvriers et employés dont les noms suivent:

Médaille de vermeil

MM. Charles Avache, directeur d'atelier aux établissements Skene et Devallée, à Roubaix. — Jules Anckaert, directeur à la société D. Ducarin à Comines. — Jean-Baptiste Balsamo, ouvrier corroyeur aux établissements A. Bienfait-Lemaire, à Tourcoing. — Achille Bodin, employé aux établissements A. Bienfait-Lemaire, à Tourcoing. — François Bombeeck, contremaître à la société des anciens établissements A. Prouvost et Cie, à Roubaix. — Jules Bouillet, chef comptable aux établissements A. Thibeau et Cie, à Tourcoing. — Jules Brugghe, employé à la société anonyme La Cotonnière du Touquet, à Tourcoing. — Emile Callens, employé à la société anonyme des établissements R. Lefebvre-Wattiez, à Tourcoing. — François Carton, comptable aux établissements Cyrille Beuque, à Tourcoing. — Jean-Baptiste Castel, ouvrier perceur aux établissements A. Thibeau et Cie, à Tourcoing. — Gustave Christiens, ouvrier corroyeur aux établissements A. Bienfait-Lemaire, à Tourcoing. — Louis Coquet, représentant de la maison Florimond Desprez, à Roubaix. — Albert Corne, ouvrier trieur de laines à la société anonyme des anciens établissements Amédée Prouvost et Cie, à Wattrelos. — Constantin Crawat, contremaître à la société des anciens établissements A. Prouvost et Cie, à Roubaix. — Auguste Deboscherre, manœuvre à la société des anciens établissement A. Prouvost et Cie, à Roubaix. — Alphonse Debrouvère, ouvrier papetier dans la maison Maurice Verkindère, à Halluin. — Modeste Debrouvère, ouvrier papetier dans la maison Maurice Verkindère, à Halluin. — Mlle Marie-Louise Debruyne, ouvrière éplucheuse dans la maison César Pollet et frères, à Croix. — MM. Pierre Debue, ouvrier trieur de laines à la société anonyme des établissements Veuve Pouan-Lemin et fils, à Tourcoing. — Alphonse Declercq, chef de dégraissage à la société E. Roussel-Desrousseaux et fils, à Croix.

MM. Achille Decruyenaere, contremaître à la société anonyme des anciens établissements A. Prouvost et Cie, à Roubaix. — Victor Defauw, ouvrier corroyeur aux établissements A. Bienfait-Lemaire, à Tourcoing. — Jules Dekimpe, ouvrier tapisseur à la société anonyme des établissements Emile Parmentier, à Tourcoing. — Edouard Delahaye, commis livreur aux établissements A. Bienfait-Lemaire, à Tourcoing. — Albert Delanglez, employé à la société des anciens établissements A. Prouvost et Cie, à Roubaix. — Jean-Baptiste Delberghe, ouvrier corroyeur aux établissements A. Bienfait-Lemaire, à Tourcoing. — Charles Delcamp, contremaître à la société E. Roussel-Desrousseaux et fils, à Roubaix. — Louis Delcroix, ouvrier repasseur à la société des établissements A. Prouvost et Cie, à Roubaix. — Valéry Deleu, ouvrier corroyeur aux établissements A. Bienfait-Lemaire, à Tourcoing. — Jean Demarque, ouvrier trieur de laines à la société anonyme des établissements Amédée Prouvost et Cie, à Tourcoing. — Désiré Dengremont, ouvrier corroyeur aux établissements A. Bienfait-Lemaire, à Tourcoing. — Jules Depoorter, ouvrier tisserand à la société des établissements Albert Masurel et Cie, à Linselles. — Henri Desbouvrie, manœuvre à la société des anciens établissements A. Prouvost et Cie, à Roubaix. — Louis Deschamps, ouvrier corroyeur, aux établissements A. Bienfait-Lemaire, à Tourcoing. — Henri Desmarets, voyageur de la maison Toulemonde-Desrombe, à Roubaix. — Victor Desmettre, ouvrier menuisier à la société Vanacker-Florin, à Roubaix. — Alfred Delannoy, magasinier à la société des anciens établissements A. Prouvost et Cie, à Roubaix.

(A suivre).

C'est le 28 mai que M. Baldwin abandonnerait son poste de premier ministre

Londres, 3 mai. — Les milieux politiques bien informés considèrent comme à peu près acquis que M. Baldwin quittera définitivement son poste de premier ministre le 27 ou le 28 mai.

LA GUERRE CIVILE EN ESPAGNE

LE GÉNÉRAL FRANCO REPOUSSE LES PROPOSITIONS ANGLAISES POUR L'ÉVACUATION DE LA POPULATION DE BILBAO

Il offre la création d'une zone de sécurité où elle pourrait se réfugier

Londres, 3 mai. — La réponse du général Franco à la notification qui lui avait été faite par le représentant britannique du projet d'évacuation de la population civile de Bilbao a été reçue par le gouvernement britannique.

Cette communication apprécie les raisons d'humanité qui ont dicté l'initiative anglaise, mais ne croit pas devoir lui donner son approbation.

Cette attitude ne changera apparemment pas les intentions anglaises.

Selon les indications des milieux officiels le général Franco fait observer que récemment le gouvernement de Valence s'est opposé à l'évacuation de la population civile du sanctuaire de la Vierge de Baceza.

Il ne reconnaît à aucun bâtiment étranger le droit de forcer le blocus de Bilbao et ne garantit pas la sécurité de ceux qui l'essayeraient.

Selon le général Franco il n'est pas besoin de transférer la population de Bilbao en territoire étranger. Il n'y aurait qu'à créer une zone de sécurité entre Bilbao et Santander. Il prend l'engagement de respecter cette zone. Il se déclare prêt à accueillir en territoire nationaliste femmes et enfants de Bilbao à l'exception des personnes qui se seraient rendues coupables d'actes criminels. Il affirme que le projet d'évacuation est « une ruse des Russes qui commandent dans Bilbao. »

Le général estime qu'en prêtant son concours à leur projet on se fait complice des futures destructions de la ville. Il invite les consulats étrangers à évacuer leurs quartiers à Bilbao car il ne répond pas de leur sécurité.

Les milieux officiels anglais répondent que le général Franco fut prévenu par courtoisie, mais que son refus n'empêchera pas l'évacuation ; la libération des otages ne fait pas partie pour l'instant des mesures projetées. Les bateaux de commerce qui évacueront la population hisseront le drapeau des navires hôpitaux, les batteries côtières basques gouvernementales les protégeront ainsi que la flotte anglaise en pleine mer.

La colonie française de Bilbao va être évacuée

Paris, 3 mai. — L'aviso « Somme » a reçu l'ordre de se rendre à Castro Urdiales (ouest de Bilbao) pour évacuer le consulat et la colonie française.

La colonne nationaliste de Durango n'attend plus qu'un ordre pour se lancer à l'assaut de Bilbao

Salamanque, 3 mai. — Le communiqué officiel nationaliste déclare :

Dans les secteurs de Guernica et Amorabieta, l'ennemi a été délogé de ses positions et nous avons avancé nos lignes. Nous avons repoussé toutes les réactions que l'ennemi a tentées dans différents secteurs. Les troupes rouges ont subi de grosses pertes.

D'autre part, l'envoyé spécial de l'Agence Havas mande de Vitoria :

« Comme la colonne du Nord, celle de Durango qui, a la route nationale de Bilbao comme axe de marche, a occupé dimanche différentes positions qui assurent ses flancs, lui permettant ainsi la possibilité d'une manœuvre plus ample.

» Cette colonne a occupé plusieurs hauteurs importantes sur la route d'où elle était encore dominée par les gouvernementaux. En raison du terrain très accidenté de ce secteur où les gouvernementaux combattent par groupes et sans liaison aucune, une vaste opération de nettoyage était indispensable pour réduire les îlots de résistance isolés.

La colonne de Durango est maintenant assurée sur ses ailes et elle va pouvoir, ses forces rassemblées, attendre le moment que le commandement jugera bon pour se lancer contre les portes de Bilbao.

Une très grande activité des équipes de travailleurs nationalistes a régné dimanche sur tout le front de Biscaye. Sur toutes les routes on voit des colonnes de camions qui attendent le matériel ramassé par les soldats au repos sur les anciennes positions des gouvernementaux. Par endroits, des civils viennent en aide aux hommes de troupe.

Ce sont sur toutes les pentes et les hauteurs, de petites colonnes d'hommes portant des fusils, des caisses de cartouches ou de grenades, des bobines de fil de fer barbelé, des plaques de blindage, des paquets de sacs à terre neufs et toutes sortes d'objets abandonnés par les troupes gouvernementales.

Sur les routes, des cantonniers réparent et renforcent les voies de communication, tandis que des mécaniciens enlèvent de nombreuses voitures que les troupes républicaines n'ont pu emmener.

Un avion gouvernemental atterrit à Pau

Pau, 3 mai. — Un avion gouvernemental espagnol a atterri lundi après-midi à l'aérodrome militaire du Pont-Long. Il était monté par deux aviateurs qui déclarèrent être partis de Lerida et s'être égarés.

L'appareil, qui était armé de trois mitrailleuses, a été saisi et les aviateurs gardés au camp en attendant les résultats de l'enquête à laquelle procède la police spéciale.

Grâce à M. Georges Claude on va pouvoir repérer le point de chute des avions tombés en mer

Paris, 3 mai. — Depuis longtemps déjà les savants s'efforçaient de découvrir un procédé permettant de repérer avec certitude le point de chute d'un avion perdu en mer. Il fallait pour cela obtenir que l'avion, en tombant dans l'eau, pût produire une tache colorée de très grande dimension, d'une stabilité à l'épreuve du gros temps et visible de loin.

M. Georges Claude qui s'est attaché à la solution de ce problème, vient de la découvrir et l'a annoncé lundi à l'Académie des sciences. Son procédé comporte l'emploi de la fluorescéine, qui peut colorier en vert clair vingt millions de fois son poids d'eau et même davantage.

Avec le concours de la marine, il a expérimenté ce procédé à Toulon.

M. Georges Claude estime qu'avec dix kilos de fluorescéine il est possible de produire des taches d'une surface d'un quart de kilomètre carré, continuellement reconstituées en matière colorante ces taches seraient visibles à 15 kilomètres et pendant 12 à 15 heures.

Comme on connaît toujours approximativement les lieux des sinistres il semble que, sauf par temps de brouillard ou la nuit, ce procédé pourra rendre de grands services.

La liste civile de la famille royale d'Angleterre

Londres, 3 mai. — Les recommandations du comité spécial de la liste civile publiées lundi après-midi maintiennent à 410.000 livres (46 millions de francs) la liste du roi, fixent 6.000 livres annuellement la pension de la princesse Elisabeth jusqu'à 21 ans et à 15.000 après sa majorité, sous réserve de modifications dans le cas de la naissance d'un duc de Cornouailles.

A 6.000 livres la pension de la princesse Margaret-Rose après sa majorité. La pension de la reine Mary est maintenue à 70.000 livres.

La pension du duc de Gloucester passe de 25.000 à 35.000 livres.

Il n'est fait aucune mention du duc de Windsor.

Le ministre de la Santé publique décore cinq religieuses, à Digne

Digne, 3 mai. — M. Sellier, ministre de la Santé publique, visitant dimanche l'hôpital de Digne, a fait l'éloge des religieuses et exalté le souvenir de saint Vincent de Paul. Il a remis ensuite des médailles d'honneur à cinq religieuses.

LE SÉJOUR A ROME DE M. VON NEURATH

Rome, 3 mai. — Le baron von Neurath, ministre des Affaires étrangères du Reich, est arrivé à Rome, à 11 h. 25. Il fut reçu sur le quai de la gare par le comte Ciano, M. Starace, secrétaire général du parti fasciste ; M. Dino Alfieri, ministre de la presse ; le baron von Hassel, ambassadeur d'Allemagne et les ministres d'Autriche et de Hongrie à Rome.

Une compagnie de grenadiers rendait les honneurs.

Après qu'eurent été joués les hymnes italien et allemand, M. von Neurath a passé en revue les troupes et les jeunes fascistes sur la place de la gare, puis il a gagné son hôtel.

De là, il s'est rendu au Palais Chigi pour faire une première visite au comte Ciano.

M. Virginio Gayda, dans « Le Giornale d'Italia » passe en revue les questions qui, selon lui, feront l'objet des entretiens italo-allemands.

Il déclare que M. von Neurath et ses interlocuteurs italiens examineront d'une part la situation générale européenne et, de l'autre, les répercussions que les visites du comte Ciano à Budapest et à Vienne, l'accord italo-yougoslave et les entretiens de Venise peuvent avoir sur les rapports italo-allemands et sur la situation européenne.

En ce qui concerne l'organisation de la paix, M. Gayda rappelle que l'accord n'a pas encore été réalisé sur les systèmes à adopter.

Quant au projet de pacte occidental, le point de vue de l'Italie et de l'Allemagne est connu.

« Les deux gouvernements ne refusent pas, dit-il, une entente qui stabiliserait la paix sur le Rhin. Ils ont suggéré qu'elle ressemble dans tous ses éléments essentiels à l'ancien pacte de Locarno, sans les amplifications et les médiations relatives aux positions et aux engagements déjà proposés sous différentes formes par la France et l'Angleterre. »

Les raids Londres-Le Cap

Le prince Cantacuzène abandonne sa tentative

Alger, 3 mai. — Le prince Cantacuzène, qui tentait la liaison aérienne Londres-Le Cap et qui était arrivé dimanche à Aoulef, a décidé d'abandonner son raid, par suite d'un mauvais fonctionnement de certains organes de son avion.

Il repartira pour Paris après l'examen de son appareil.

L'aviateur Brook atterrit à Khartoum, sur la route du retour

Khartoum, 3 mai. — L'aviateur H.L. Brook, qui, après avoir réussi la liaison Londres-Le Cap, tente de battre le record Le Cap-Londres, a atterri à 12 h. 40 (heure locale) et est reparti à 13 h. 10 pour Le Caire.

LES CONFLITS SOCIAUX

A l'Idéale Boucherie, rue Pierre-Motte, à Roubaix

Une dizaine de garçons bouchers occupés chez **M. Gaston Depuydt, à l'« Idéale boucherie », 45, rue Pierre-Motte,** ne se sont pas présentés au travail depuis vendredi matin.

M. Depuydt nous a expliqué que, par suite du manque de travail, il avait dû renvoyer deux premiers commis et un coursier dont le préavis expirait dimanche.

En signe de protestation, ceux-ci et leurs camarades ont abandonné le tablier.

La grève de la filature St-Liévin, à Wattrelos

Le syndicat textile (C.G.T.) nous prie d'insérer:

« Une réunion générale des ouvriers de la filature de Saint-Liévin, à Wattrelos, aura lieu demain mercredi, à 10 h., salle du pointage des chômeurs, à la mairie. »

Le travail va-t-il être repris à la Cité hospitalière de Lille ?

Ainsi que nous l'avions annoncé, une réunion s'est tenue lundi, à 18 h., à la préfecture, en vue de rechercher les bases d'un accord éventuel permettant la reprise du travail sur les chantiers de la Cité hospitalière.

A cette entrevue, assistaient une délégation de la Société de construction de la Cité, M. Guillotin, de la C.G.T., et M. Piton, inspecteur du travail.

M. Carles présidait le débat. Après cet échange de vues, il semble que les parties aient fait un pas vers la conciliation.

Ce matin, à 10 h., une réunion des ouvriers grévistes se tiendra à la Bourse du travail. Les solutions envisagées leur seront soumises et l'assemblée aura à se prononcer pour ou contre leur adoption.

« L'application des 40 heures dans notre profession aboutira à un désastre », écrit à M. Lebas le président de la Confédération des débitants de boissons et hôteliers

Paris, 3 mai. — M. Plottier, président de la confédération nationale des débitants de boissons, hôteliers, limonadiers, restaurateurs de France, a adressé une lettre à M. Lebas, ministre du travail, dans laquelle il lui fait part de l'émotion causée par le projet définitif de règlement d'administration publique pour l'application de la loi des 40 heures aux débits de boissons, hôtels et restaurants.

« Le projet, en effet, déclare-t-il, est conçu avec une sévérité et une rigidité telles que, d'avance, je déclare son application nettement impossible.

» Alors que certains commerces, qui s'exercent normalement pendant une durée quotidienne relativement courte, viennent d'obtenir une très large amplitude, tous contingentes les nôtres qui sont ouverts depuis les heures les plus matinales aux plus tardives, dans un total d'heures qui aboutira pour eux à un désastre. »

Malgré les promesses des syndicats, on n'a guère travaillé, dimanche, sur les chantiers de l'Exposition

Paris, 3 mai. — Dimanche, les chantiers ne virent pas le dixième de l'effectif des jours de la semaine.

Au Trocadéro où, pourtant, on travaille par équipe de roulement, on ne comptait que 450 ouvriers sur les 1.200 de l'effectif normal.

Aux Invalides, au Champ de Mars pas un compagnon.

Le long de la Seine, sur les carcasses métalliques, pas le moindre bruit de marteau.

Au centre régional, seul le pavillon de l'Ile-de-France comptait quelques ouvriers, douze exactement sur les trente qui sont habituellement occupés là.

Ailleurs seuls les chefs de chantier étaient venus préparer le travail de la semaine.

Une menace de grève des employés de cafés, hôtels et restaurants parisiens

Paris, 3 mai. — Le syndicat du personnel des hôtels, cafés et restaurants a tenu lundi après-midi un meeting au cours duquel les orateurs ont exposé les principales revendications de la corporation: disparition des bureaux de placement particuliers, augmentation de 30 % pour les bas salaires et de 25 % pour les salaires des autres catégories, relèvement à 15 fr. de l'indemnité journalière de nourriture et, enfin, abolition du pourboire « qui n'offre aucune garantie sérieuse de rétribution du travail. »

Un ordre du jour fut adopté dans ce sens et l'envoi d'une délégation à la présidence du Conseil, décidé.

Si leurs revendications ne triomphaient pas avant le 24 mai (date d'inauguration de l'exposition) ils seraient décidés à se mettre en grève.

La Chambre syndicale des employeurs agricoles rompt tous pourparlers avec la fédération cégétiste

Paris, 3 mai. — Dans un communiqué, la Chambre syndicale de l'Association centrale des employeurs agricoles fait connaître les motifs de la décision qu'elle a prise de ne plus entamer aucune conversation avec la Fédération nationale (C.G.T.) des travailleurs de l'agriculture.

Le communiqué rappelle les conflits qui se produisirent en juin et juillet 1936 et qui furent résolus par des accords libres entre représentants patronaux et ouvriers agricoles. Ces accords furent dénoncés peu de temps après par la C.G.T. sans aucune raison.

La tactique de la C.G.T. est de demander la souscription d'une convention dans laquelle la Fédération nationale des travailleurs serait reconnue comme l'organisation ouvrière la plus représentative.

La Chambre syndicale ne peut admettre ces prétentions parce que la Fédération nationale des travailleurs ne groupe qu'une très petite minorité.

« Les délégués cégétistes empêchent par leur attitude le renouvellement des accords qui viennent à expiration, la Chambre syndicale ne pouvait que rompre tous pourparlers avec la C.G.T. »

Le communiqué ajoute que pour prouver sa sollicitude envers les employés agricoles, la Chambre syndicale a décidé malgré la situation critique de l'agriculture, d'augmenter les salaires dans les diverses circonscriptions où les accords viennent à expiration.

Près de Chaumont, des ouvriers nord-africains attaquent leurs camarades français, parce qu'ils persistaient à vouloir travailler

Chaumont, 3 mai. — La majorité des ouvriers des chantiers de réfection de la voie, à Villegesien, sur la ligne Belfort-Dijon, avait décidé lundi matin de se mettre en grève. Mais les 103 ouvriers employés par le chantier n'étaient pas d'accord. Parmi eux, soixante-deux d'origine algérienne, s'étaient prononcés pour la grève alors que les quarante et un ouvriers français se contentaient des tarifs appliqués.

Ces derniers décidèrent de passer outre à la décision de la majorité et allèrent travailler. C'est alors que les Nord-africains se ruèrent sur eux et leur jetèrent des cailloux. On dut faire appel à la gendarmerie. Une véritable bataille rangée s'engagea au cours de laquelle un Algérien a été grièvement blessé à la tête.

A midi le calme était revenu. Quatre meneurs ont été arrêtés sous l'inculpation de coups et blessures.

La grève du bâtiment de Nantes est terminée

Nantes, 3 mai. — La grève du bâtiment qui durait depuis onze semaines, exactement 74 jours, est terminée.

Réunis lundi matin à la Bourse du travail, les ouvriers ont accepté les propositions du ministre du Travail, par 1.894 oui, contre 150 non et 8 bulletins nuls. Il y a eu 2.062 votants sur plus de 4.000 grévistes.

Lundi après-midi, les patrons se sont réunis pour donner leur accord et à 16 h. les grévistes ont ratifié l'accord qui leur attribue une augmentation horaire de 0 fr. 40 et une importante majoration de leurs allocations familiales.

La grève des autobus de Londres continuerait jusqu'à vendredi

Londres, 3 mai. — Les journaux londoniens prévoient que la grève des autobus se prolongera au moins jusqu'à vendredi.

La Commission d'enquête a commencé ses travaux lundi matin, mais, ainsi que l'indique le « News Chronicle », il faudra environ une journée et demie pour entendre la cause des employés. On arrivera ainsi à jeudi midi et il semble difficile que le rapport puisse être déposé avant le lendemain, une intervention du ministre du Travail est tout à fait improbable tant que ce rapport ne sera pas établi.

Cependant, le « Times » ne voit pas de raison pour que les employés ne reprennent pas immédiatement le travail. Le raisonnement est le suivant :

« Si les ouvriers veulent un règlement selon la raison et non selon la force, la grève est maintenant sans objet. En effet, elle pouvait avoir une action sur l'Office des transports, mais elle ne peut en avoir sur la commission d'enquête.

» En continuant la grève, les employés laissent entendre qu'ils pourraient ne pas accepter ces conclusions, donc « recourir à la force ». Le journal conservateur s'inquiète de la signification de cette grève aussi bien que de celles qui se développent un peu partout en Grande-Bretagne avec ou sans le consentement des syndicats. »

Un violent orage a contrarié la coupe des sphériques du Mans

Le Mans, 3 mai. — Le mauvais temps a nui considérablement au succès de la Coupe du Mans des sphériques.

Les aérostats de Paulette Weber et de Jean Lorotte, tous deux de l'Aéro-Club de France, ont été pris dans un violent orage et ont atterri brutalement près de Sable-sur-Sarthe (Sarthe).

L'aérostat suisse, piloté par le docteur Tilgenkamp Ten Bosch et Schaetti, gêné lui aussi par l'orage, a pris contact avec le sol brutalement en atterrissant près de Château-Gontier (Mayenne). M. Schaetti est légèrement blessé.

M. Charles Dollfus, de l'Aéro-Club de France, a été contraint de se poser près de Viré-en-Champagne.

M. Cormier, qui était parti hors-course, remplaçant le Belge Ernest Demuyter, qui a déclaré forfait, a abandonné à Loué.

M. Boitard s'est posé à Grez-en-Bouère (Mayenne). L'épreuve a été gâtée par le mauvais temps et le violent orage qui a sévi sur la région.

Les derniers concurrents de la Coupe internationale des sphériques qui restaient encore en compétition, lundi matin ont atterri durant la journée. Ce sont Blanchet, vainqueur de l'an dernier, qui s'est posé à Saint-Aubin-des-Châteaux (Loires-Inférieure) ; Jacquet, qui s'est posé à Thorigné-d'Anjou (Maine-et-Loire) ; Béry, à Préaux (Mayenne) ; Marcel de Bruycker à Bruz (Ille-et-Vilaine). Ce dernier concurrent a accompli officiellement la plus longue distance, soit environ 160 kilomètres.

COTONS

LIVERPOOL, 3 mai.

Importations 3.913 balles; Américain, hausse 8; Brésilien, hausse 8; Egyptien; Sakellaridis, baisse 4; upper, hausse 3.

	New-Orléans		New-York	
Termes	Préc.	Jour	Préc.	Jour
Disponible	13.16	13.29	13.41	13.50
Mai	12.71	12.88	12.88	12.89
Juin	— —	— —	12.89	12.94
Juillet	12.80	12.93	12.93	13.00
Août	— —	— —	12.83	12.92
Septembre	— —	— —	12.75	12.84
Octobre	12.63	12.75	12.68	12.78
Novembre	— —	— —	12.66	12.76
Décembre	12.72	12.82	12.65	12.75
Janvier	12.72	12.83	12.65	12.77
Février	— —	— —	12.65	12.77
Mars	12.75	12.86	12.69	12.80
Avril	— —	— —	— —	— —

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 1.000; aux ports du Golfe, 8.000; aux ports du Pacifique, 2.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 4.000; France et Continent, 1.000; Japon et Chine, 3.000.

Bourse du marché de New-York

New-York, 3 mai. — Un ton soutenu a marqué lundi les opérations sur le marché de Wall-Street mais, d'une façon générale, les affaires étaient très calmes et dépourvues de caractéristiques particulières. L'activité des opérateurs a porté sur le marché londonien malgré l'excellence des rapports de dividendes et de revenus publiés par les compagnies américaines. Toutefois, il n'y avait aucune disposition à étendre les engagements à Londres avant la prochaine liquidation de quinzaine sur cette place.

L'ouverture était ferme. Des réalisations durant la matinée sont venues diminuer les bénéfices. Mais les opérateurs n'étant guère intéressés se bornent à marquer le pas. Le mouvement des prix n'avait donc aucune signification particulière. Vers midi, des avances légères étaient accuées par les ferroviaires, les industrielles, les minières, les produits chimiques et les groupes de produits manufacturés.

Après une hausse furtive durant l'après-midi, la clôture fluctuait dans d'étroites limites. Les ferroviaires, les sidérurgiques, les minières, les pétrolières et les utilités conservaient leurs gains modestes tandis que les produits chimiques et manufacturés accusaient tous deux des plus values allant jusqu'à deux points. Les spectacles fléchissaient par suite des conflits ouvriers à Hollywood mais les sociétés conservaient leurs gains précédents en dépit d'une évaluation décevante de l'activité hebdomadaire des fonderies.

Dans les transactions de fin de séance, les opérateurs marquaient de nouveau le pas la cote se terminant légèrement au-dessous des meilleurs niveaux. Toutefois, la clôture était soutenue.

DERNIÈRE HEURE

A la Chambre des Communes, M. Eden précise les termes de la récente note franco-britannique adressée à la Belgique

Londres, 3 mai. — Plusieurs questions de députés aux Communes, au sujet de la récente déclaration anglo-française qui relève la Belgique de ses obligations, ont permis à M. Eden de dissiper tout malentendu éventuel à ce sujet.

M. Arthur Henderson, travailliste, a demandé si le consentement du Conseil de la S.D.N. avait été obtenu avant cette déclaration, l'article 8 du Traité de Locarno prévoyant que seul ce conseil a le droit de décider l'abrogation de ce traité.

Le ministre a répondu que la répudiation du Traité de Locarno par l'Allemagne rendait inutile un recours à l'article 8.

M. Eden a ensuite précisé que la Belgique n'avait contracté aucune obligation envers la Grande-Bretagne, ni la France en signant le pacte de Locarno.

Une question de sir John Mellor, conservateur, a donné ensuite à M. Eden l'occasion de rappeler que le gouvernement anglais entend maintenir ses obligations envers la Belgique, obligations qui, selon lui, contribuent au maintien de la paix européenne.

Il a précisé enfin que c'est des obligations résultant des accords de 1936 que la Belgique a été relevée.

Les catholiques occupent une mairie de la Vienne ...pour réclamer un curé

Châtellerault, 3 mai. — La commune de Scorbe-Clairvaux est en effervescence; le 15 avril, le Conseil municipal décidait par 6 voix contre 5 que le montant de la location du presbytère serait porté de 250 à 400 fr. L'évêché n'accepta pas et refusa de nommer un prêtre. Les catholiques s'en émurent et, samedi 1er mai le Conseil se réunissant de nouveau, ils envahirent la mairie.

Au cours de la séance, le conflit fut évoqué et déchaîna pendant deux heures un invraisemblable tumulte. Le Conseil n'en confirma pas moins sa décision.

De leur côté, les catholiques décidèrent d'occuper la mairie jusqu'à ce qu'ils aient un curé. Le maire eut beau lever la séance; les conseillers prisonniers ne pouvaient quitter la salle où retentissaient les cris de « Démission, démission! »

Tard dans la nuit, le maire parvint enfin à sortir, mais le conseiller Texier, considéré comme le plus irréductible, fut molesté.

Le lendemain, dimanche, le Conseil allait se réunir de nouveau, mais 200 manifestants plus résolus que jamais à avoir leur prêtre se massèrent devant la mairie où se rendirent seuls les conseillers de l'opposition.

Tout l'après-midi, les catholiques montèrent une garde vigilante qu'ils n'abandonnèrent qu'après avoir eu l'assurance que les élus n'envisageraient pas une nouvelle utilisation du presbytère. Les catholiques ont décidé qu'ils n'abandonneraient la lutte que lorsqu'un prêtre aura été nommé dans la commune.

L'effervescence qui règne dans la ville est considérable.

Le chef nazi de Dantzig annonce la suppression totale des partis d'opposition

Dantzig, 3 mai. — Le chef du parti national-socialiste à Dantzig, M. Forster, a de nouveau déclaré le 1er mai, que la suppression totale des partis d'opposition aurait lieu en 1937 et cela, a-t-il ajouté, « par des moyens légaux et constitutionn